

A. Duval-Chaboussou – SPMF- 31/01/2019

### Rappel

Le protocole décrit dans ce document a été établi afin de permettre le contrôle du matériel *Vaccinium* multiplié vis-à-vis des maladies de type viral. La mise en œuvre du protocole myrtille pour 2019 concerne l'organisme nuisible listé en annexe et surligné en jaune.

### Contrôles sanitaire sur le matériel multiplié : cahier des charges

- Liste des établissements impliqués dans le dispositif et liste des variétés à tester. Ces éléments seront actualisés avant chaque campagne d'analyses (1<sup>er</sup> trimestre) pour accord par le CTIFL ;
- Liste des pathogènes à tester et laboratoire(s) dédié(s) : Ces éléments seront actualisés avant chaque campagne d'analyses (1<sup>er</sup> trimestre) avec le CTIFL ;
- Matériel végétal : espèce, origine, implantation, stade de multiplication, âge  
Documentation associée à fournir avant la campagne d'analyses par les établissements concernés : labels, bordereaux livraison, attestations, résultats analyses ou tous documents de traçabilité interne ou externe permettant d'attester de l'origine et des contrôles réalisés sur le matériel de pré-base ;
- Planification des prélèvements : les établissements sont tenus de coordonner avec le(s) laboratoire(s) la planification de prélèvements afin de répartir les périodes d'analyses appropriées. Avant chaque échantillonnage, les établissements doivent établir la date optimale d'envoi des échantillons au laboratoire ;
- Echantillonnage : l'échantillonnage est à la charge de l'établissement. L'échantillonnage est réalisé par un prélèvement aléatoire par bloc variétal et origine au 1/200<sup>ème</sup> en fonction de l'origine du matériel. Le prélèvement est réalisé en coupant 4 à 6 jeunes feuilles par plants (jeunes plants) ou par des plants en godets entier et racinés (hauteur minimale des plants : 10 cm). 10 plants par variété au minimum.  
Les échantillons de chaque plant sont regroupés dans un sachet ou un contenant fermé hermétiquement avec une étiquette lisible depuis l'extérieur du sachet reprenant les informations d'identification.  
Les informations d'identification doivent comprendre : nom ou code de la variété, origine et date de prélèvement.
- Expédition pour analyses : l'établissement expédie au laboratoire les échantillons. Les prélèvements doivent être expédiés rapidement.
- Réalisation des analyses : le(s) laboratoire(s) réalise(nt) les analyses selon les protocoles disponibles ; les délais d'analyses sont communiqués par le laboratoire lors de la réception.
- Formulation des résultats d'analyses : l'objectif étant de déterminer la présence de contamination dans un lot de production et non d'identifier les plants infestés, les résultats sont transmis par le laboratoire sans individualisation des tests dans le cas d'un regroupement d'échantillon (justifié en cas de volume d'échantillon important).
- Les résultats d'analyses sont transmis à l'établissement client et au CTIFL.

Y Brans – SPMF- 30/01/2019

Production de plants sains de myrtilliers (*Vaccinium spp*)

Le tableau ci-dessous recense les organismes de type viral listés dans la directive 2014/98 CE pour lesquels un contrôle est recommandé dans le cadre de systèmes de production contrôlés type certification.

**En jaune : virus contrôlé dans le plan de contrôle 2019**

		Org. nuisibles Directive 2014/98 CE	Tests de détection au laboratoire existants (recencés bibliographie)
<i>Blueberry shoestring virus (BSSV)</i>		X	ELISA
<i>Blueberry red ringspot virus (BRRV)</i>		X	ELISA
<i>Blueberry scorch virus (BISc V)</i>	<i>Brunissure necrotique du bleuet</i>	X	ELISA
<i>Blueberry shock virus (BIShV)</i>		X	ELISA
<i>Blueberry stunt phytoplasma</i>		X	PCR
<i>Blueberry witches' broom phytoplasma</i>	Balai de sorcière	X	PCR
<i>Cranberry false blossom phytoplasma</i>		X	PCR
<i>Cranberry ringspot agent</i>		X	-
<i>Blueberry mosaic agent</i>		X	PCR

Recommandations culturelles associées à la maîtrise de pathogène de type virus/phytoplasme sur *Vaccinium*

- Production de matériel à partir de plants de pré-base / base sains, contrôlés et renouvelés fréquemment ;
- Plantations non concomitantes d'autres cultures de *Vaccinium* installées depuis plusieurs années ;
- Analyses de sol en amont des plantations vis-à-vis des nématodes vecteurs ;
- Suivi phytosanitaire rigoureux lors de la culture, notamment lutte contre pucerons et cicadelles